

DICRéAM : aide au développement

CNC

Présentation du dispositif

Le DICRéAM (Dispositif pour la création artistique multimédia et numérique) soutient le financement du développement, de la production et de la diffusion d'œuvres novatrices ou expérimentales faisant appel aux technologies multimédias et numériques. Il se décline en 3 volets :

- aide au développement,
- aide à la production,
- aide à la diffusion.

L'aide au développement soutient l'élaboration d'une œuvre artistique. Cette aide financière vise à soutenir une démarche artistique singulière mais également à permettre d'opérer des choix quant aux outils multimédias et technologiques envisagés en vue d'une future réalisation.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Elle s'adresse :

- aux artistes indépendants de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne,
- aux personnes morales (sociétés ou associations) établies en France.

Quelles sont les particularités ?

— Dépenses inéligibles

Ne sont pas éligibles :

- les projets basés sur un rapport de diffusion de contenus captés n'impliquant pas d'écriture multimédia et numériques spécifiques (ciné-concert, projection vidéos ru plateau faisant office de décor, court-métrage, etc.),
- les ouvrages de référencement d'œuvres,
- les contenus à caractère strictement promotionnel ou publicitaire,
- les services d'information,
- les productions institutionnelles (valorisation de patrimoine, projet d'école et d'étudiant, recherche scientifique, action culturelle, etc.).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide se fait sous forme de subvention. Le montant de l'aide ne peut pas être supérieur à 75% du budget.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Les pièces nécessaires sont à envoyer avant les dates limites de dépôt, en format numérique uniquement, à l'adresse suivante : commissiondicream@cnc.fr.

Organisme

CNC

Centre National du Cinéma

- **DICREAM**
Direction du multimédia et des industries techniques
Service du jeu vidéo et de la création numérique
291 bld Raspail
75675 PARIS CEDEX 14
Téléphone : 01 44 34 34 82
Télécopie : 01 44 34 34 62
Web : www.cnc.fr

Fichiers attachés

- [Dossier de demande d'aide au développement du DICREAM](#) (5/01/2022 - 0.24 Mo)

Source et références légales

Références légales

Articles 322-1 à 322-12 du règlement général des aides financières du Centre national du cinéma et de l'image animée, article 27 de la délibération 2016/CA/03 du 7/04/2016 modifiant le règlement général des aides financières du Centre national du cinéma et de l'image animée.